



**INTERLABOR
Belp AG**

Interlabor Belp AG

Aemmenmattstrasse 16

3123 Belp

Switzerland

Tel. +41 (0)31 818 77 77

info@interlabor.ch

www.interlabor.ch

Prélèvement d'échantillons d'eau potable pour analyses microbiologiques et chimiques

1. Récipients

Analyses microbiologiques : utilisez des récipients propres, exempts d'inhibiteurs, stériles et secs, d'une contenance minimale de 250 mL. Remplissez le récipient à ras bord et fermez-le immédiatement de manière étanche. Si vous ne disposez pas d'une bouteille stérile, vous pouvez utiliser une bouteille non ouverte d'eau minérale gazeuse non aromatisée, vidée immédiatement avant le prélèvement. Des récipients spéciaux contenant du thiosulfate sont nécessaires pour les analyses d'eau de baignade. Ces récipients ainsi que des récipients stériles peuvent être retirés gratuitement auprès d'INTERLABOR sur demande.

Programme chimique de routine : utilisez des bouteilles en plastique (disponibles auprès d'INTERLABOR ou des bouteilles en PET). Nous avons besoin d'environ 1 L d'échantillon.

Veuillez noter que d'autres analyses chimiques, telles que le COT, les HAP ou les PCB, nécessitent des récipients spéciaux, par exemple des bouteilles en verre brun munies d'un bouchon rodé. Le mieux est de nous contacter au préalable afin de déterminer le récipient approprié.

2. Prélèvement

Analyses microbiologiques : l'intérieur du bouchon et le bord du récipient ne doivent pas être touchés avec les mains ou des objets. Lors du prélèvement d'eau du robinet, retirez les tuyaux en caoutchouc ou en plastique et, si nécessaire, flambez le robinet. Ouvrez ensuite complètement le robinet et laissez couler l'eau jusqu'à ce que la température soit constante, soit pendant environ 5 à 10 minutes. Ne modifiez plus le débit avant le prélèvement. Remplissez le récipient à ras bord et fermez-le immédiatement de manière étanche.

Analyses chimiques : en cas de suspicion de résidus métalliques provenant des conduites, le prélèvement doit être effectué le matin, avant que de l'eau ait circulé dans les conduites (eau stagnante). Prélevez l'eau directement, sans la laisser couler au préalable.

3. Transport

Conservez au frais les échantillons destinés aux analyses microbiologiques et apportez-les à INTERLABOR dans les meilleurs délais. Ils doivent être analysés dans les 24 heures suivant le prélèvement. En cas d'envoi postal, les échantillons doivent être expédiés à temps par express de nuit.

4. Emballage

Emballer les récipients de manière à les protéger contre les chocs. Nous recommandons de maintenir au frais pendant le transport les échantillons destinés aux analyses microbiologiques (max. 5 °C). Vous pouvez utiliser à cet effet des éléments réfrigérants, disponibles gratuitement auprès d'INTERLABOR sur demande (placez-les au congélateur pendant 24 heures avant utilisation). Les échantillons ne doivent toutefois pas être congelés.

5. Réception des échantillons chez INTERLABOR

Analyses microbiologiques : lun-ven, 7h30–12 h00 et 13h30–15h00

Analyses chimiques : lun-ven, 7h30–12h00 et 13h30–17h00

Autres horaires uniquement sur accord préalable.

À partir de 5 échantillons, une annonce préalable est requise.